

## Cours croquis 2

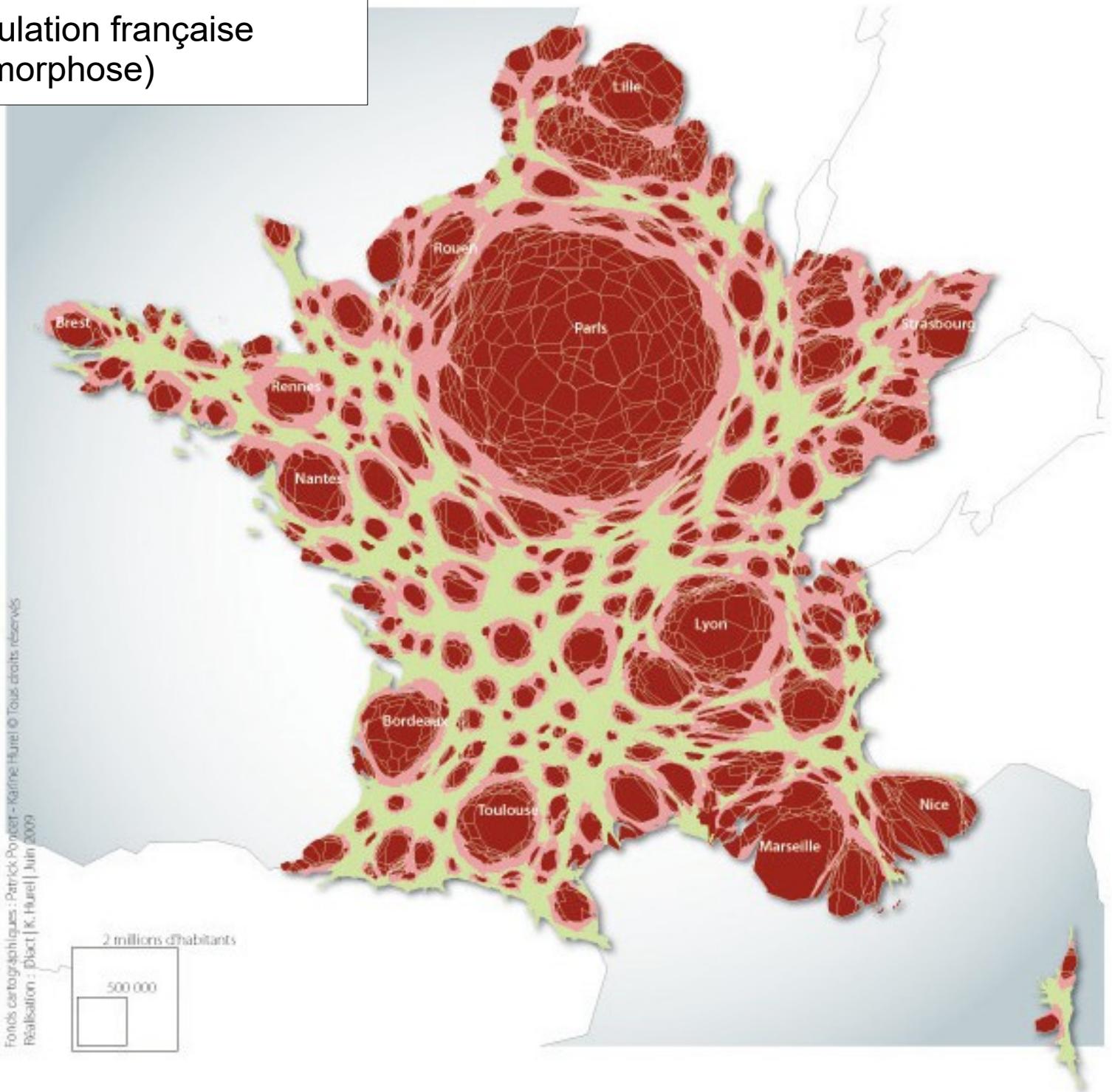
# Réseaux, métropoles et métropolisation en France

## GEO 1

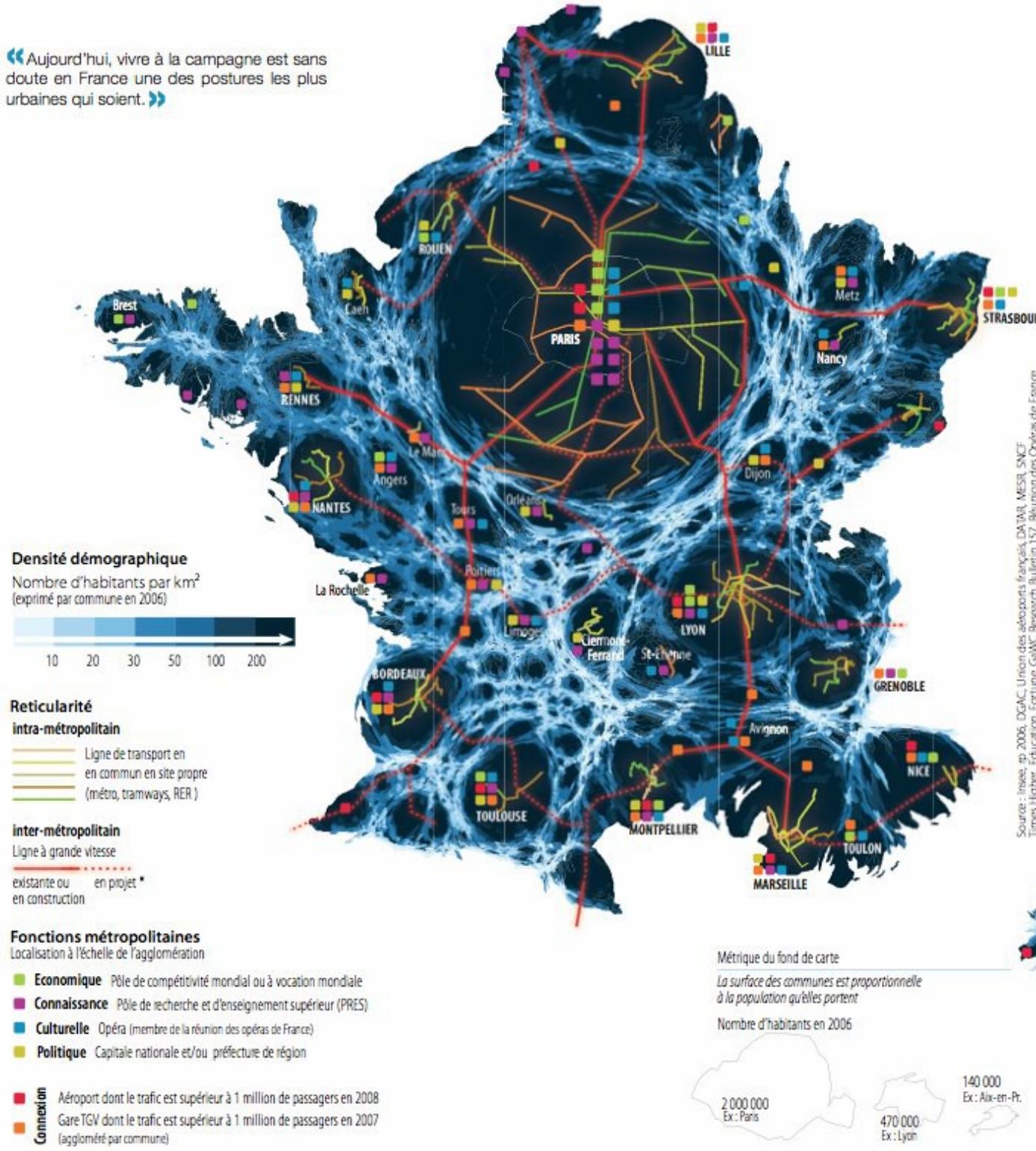
En quoi la métropolisation transforme-t-elle les villes  
et le réseau urbain français ?

# 1 - population et fonctions, critères de classement

# Carte de la population française (par anamorphose)

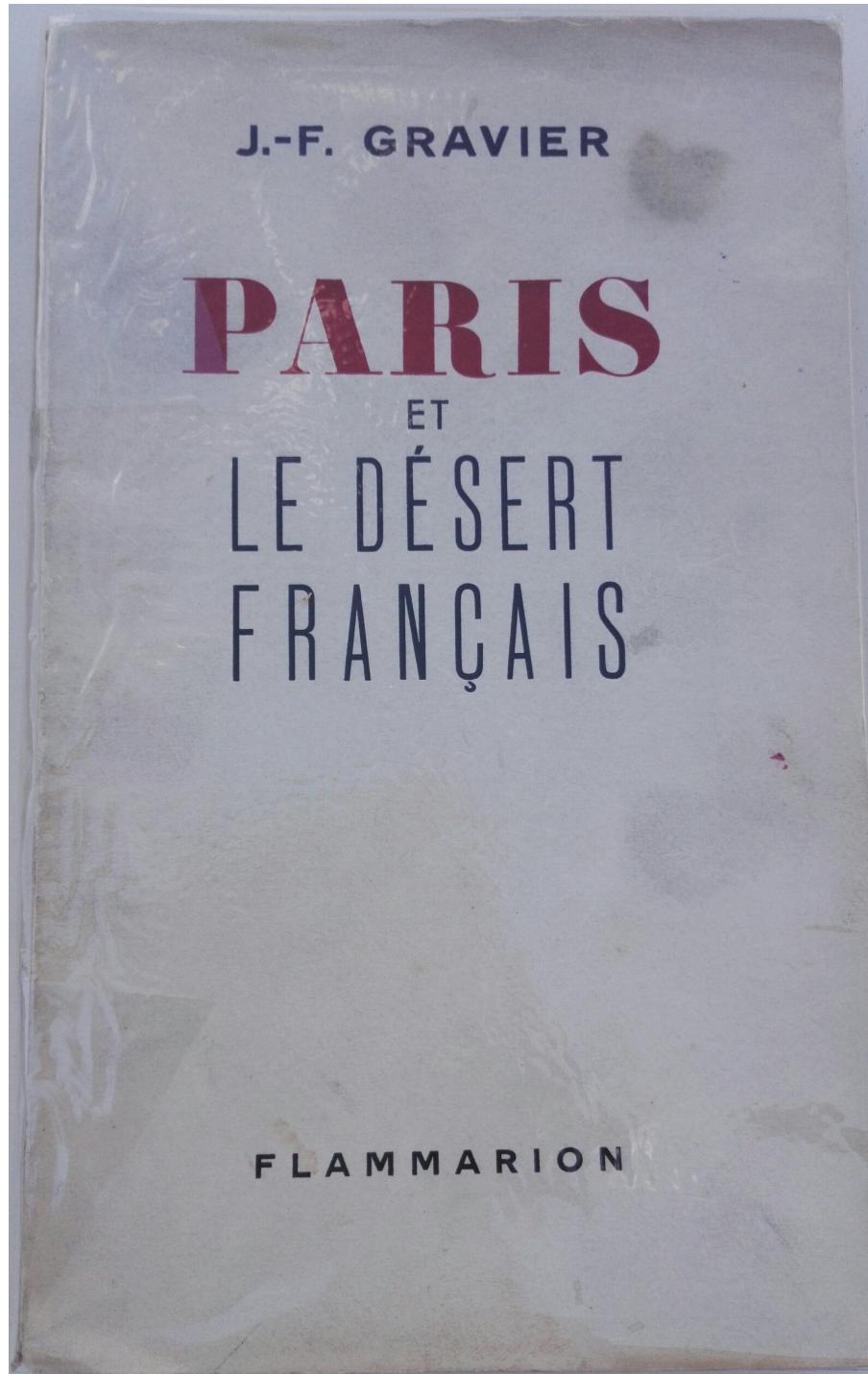


« Aujourd’hui, vivre à la campagne est sans doute en France une des postures les plus urbaines qui soient. »

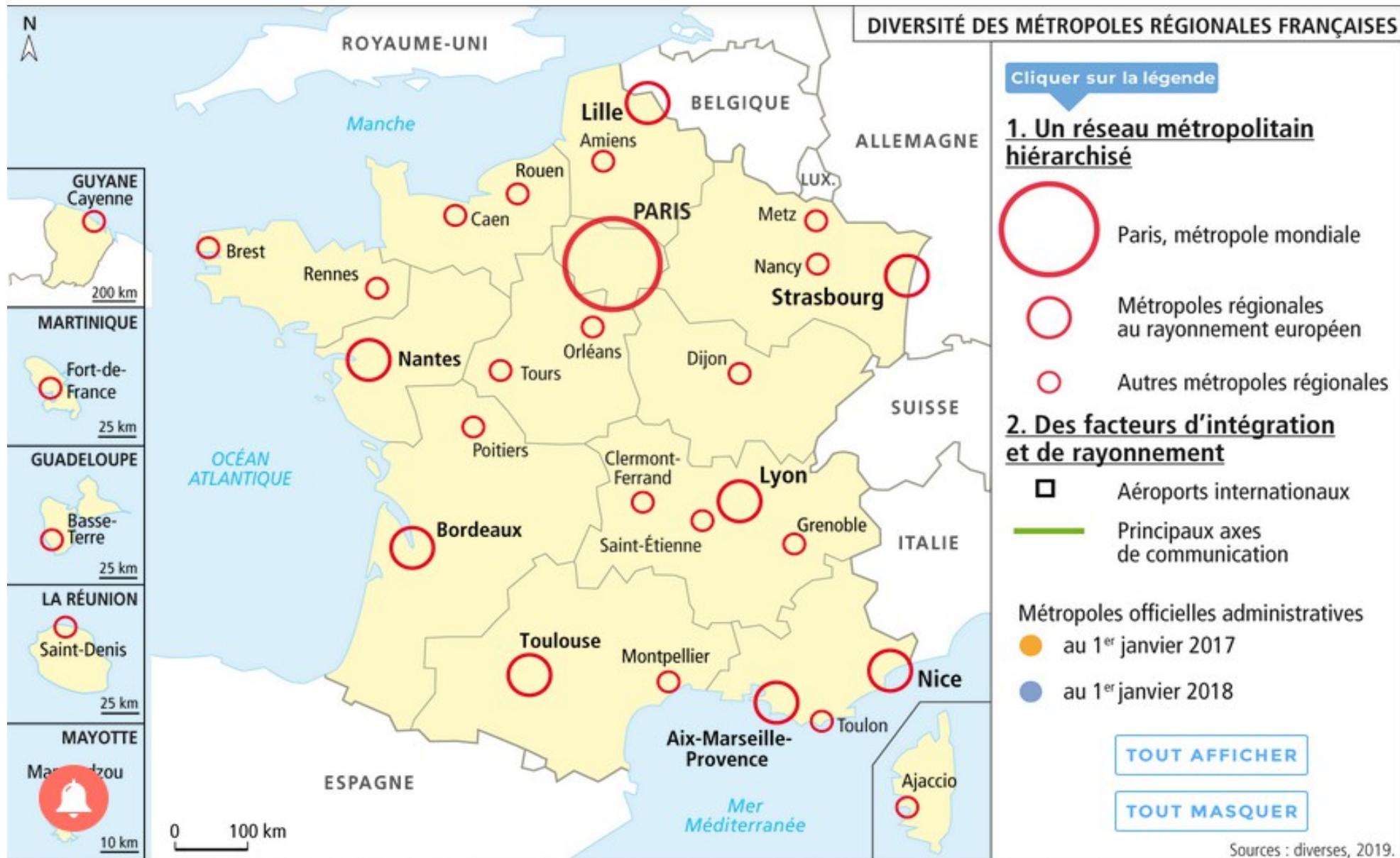


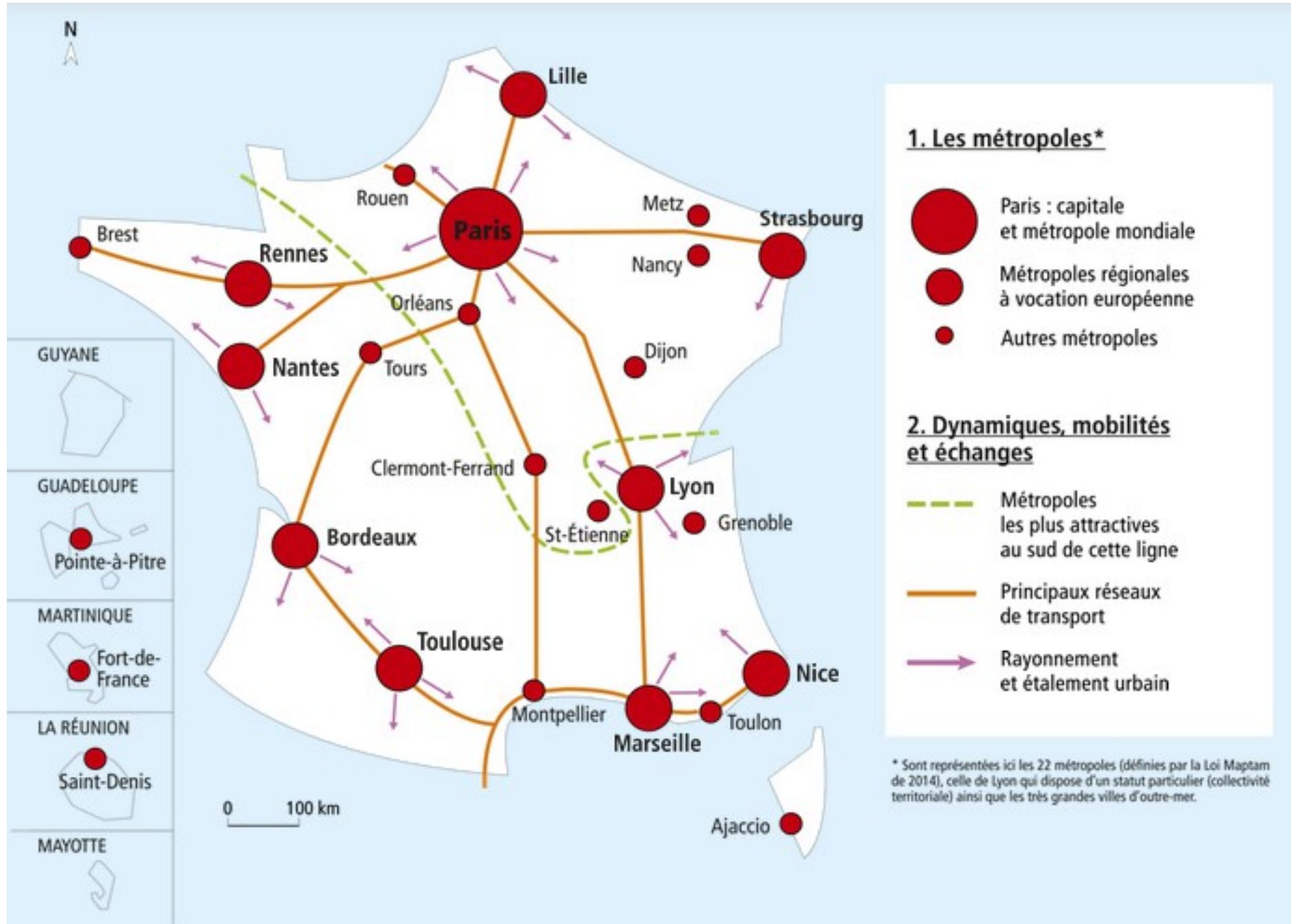
=> villes selon population..  
=> 1 métropole de rang mondial. Le rang des autres ?

- Paris + IDF : 20% pop française  
30% PIB
- + 24 MM visiteurs en 2018 (Grand Paris 40 MM)
- fonctions politiques : Elysée - Ass Nat – Unesco
- fonctions économiques : Sièges sociaux/ La défense/  
OCDE
- fonctions culturelles : Louvre – IMA – Pompidou –  
quai Branly



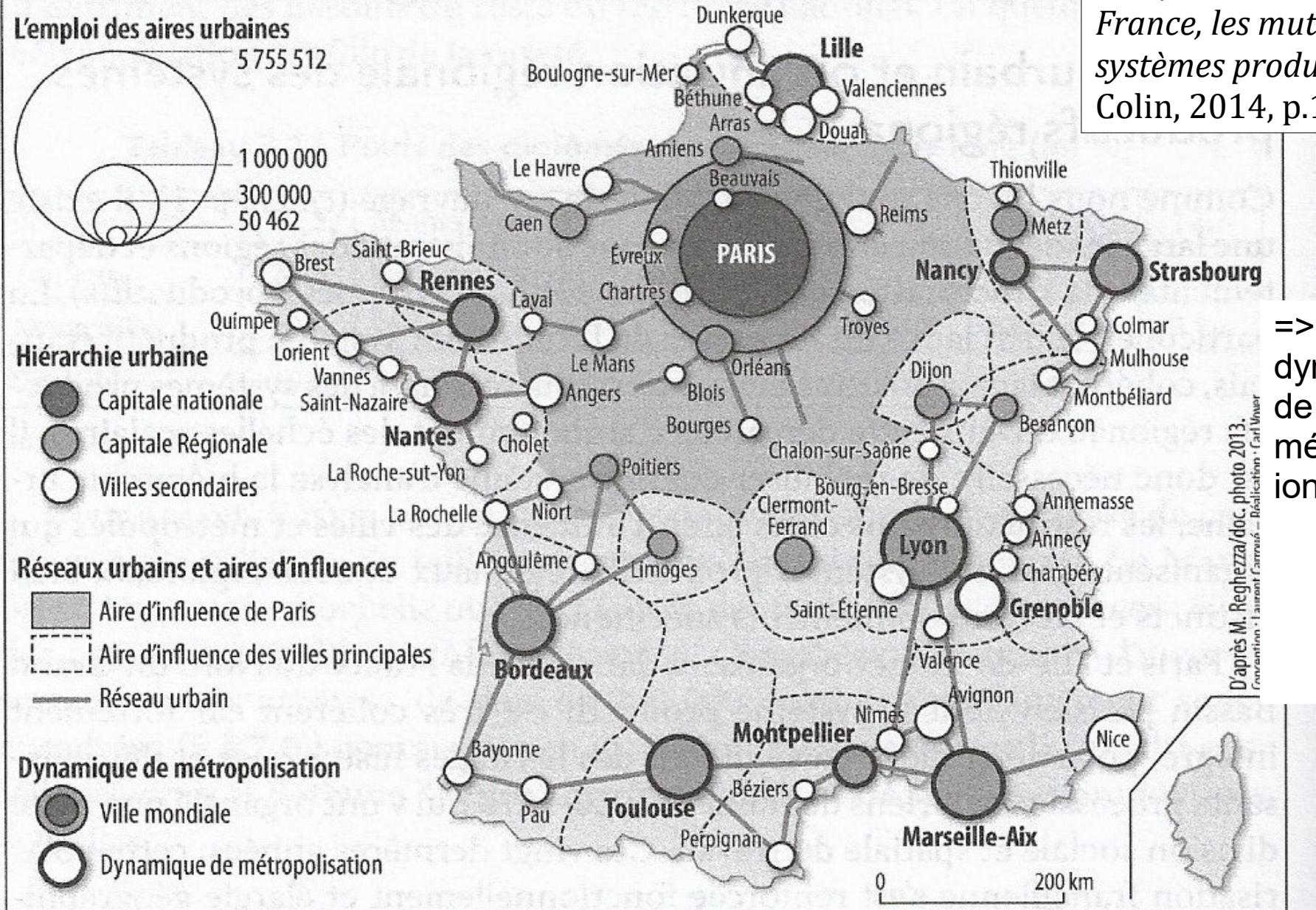
Constat géographique en 1947





### Figure 3.5 Le système urbain français

Carte du système urbain français, L.CARROUE, *La France, les mutations des systèmes productifs*, Colin, 2014, p.112.

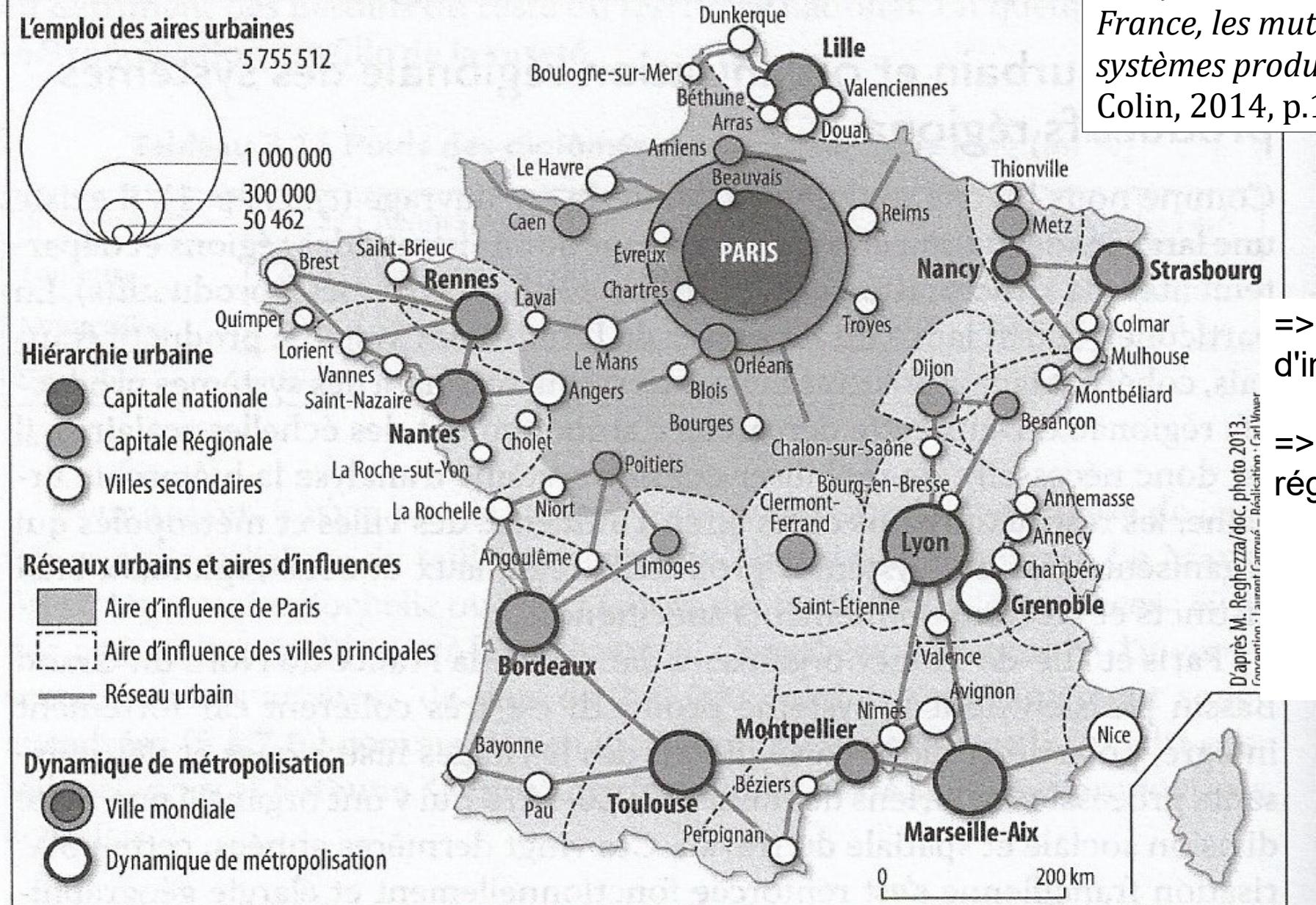


=>  
dynamique  
de  
métropolisat  
ion

D'après M. Reghezza/doc. photo 2013.

## 2 – la ville qui oriente le territoire

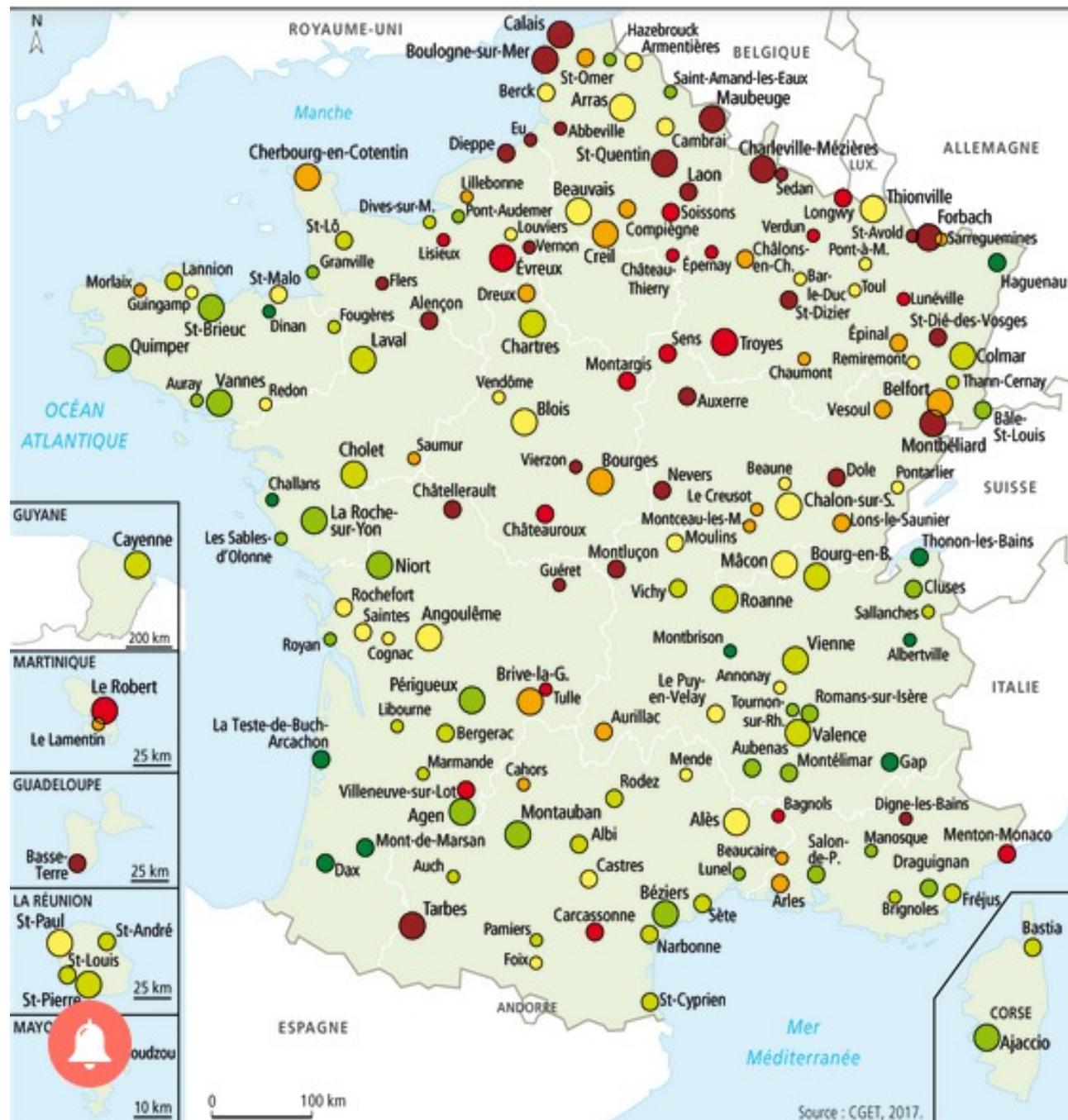
Figure 3.5 Le système urbain français



Carte du système urbain français, L.CARROUE, *La France, les mutations des systèmes productifs*, Colin, 2014, p.112.

=> aires d'influence

=> réseaux régionaux



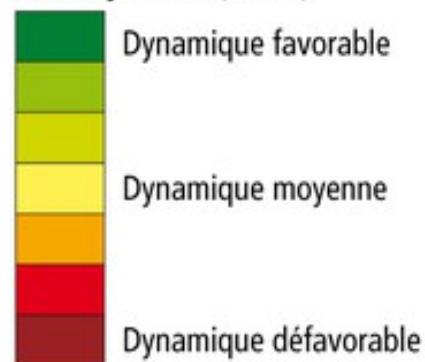
## LES VILLES PETITES ET MOYENNES EN FRANCE

Cliquer sur la légende

### 1. Population des aires urbaines

- de 100 à 200 000 habitants
- de 50 à 100 000 habitants
- moins de 50 000 habitants

### 2. Dynamiques des villes petites et moyennes (2015)



La dynamique des villes petites et moyennes s'établit en combinant une variable démographique (taux de croissance de la population), une variable économique (croissance de l'emploi) et une variable sociale (taux de pauvreté).

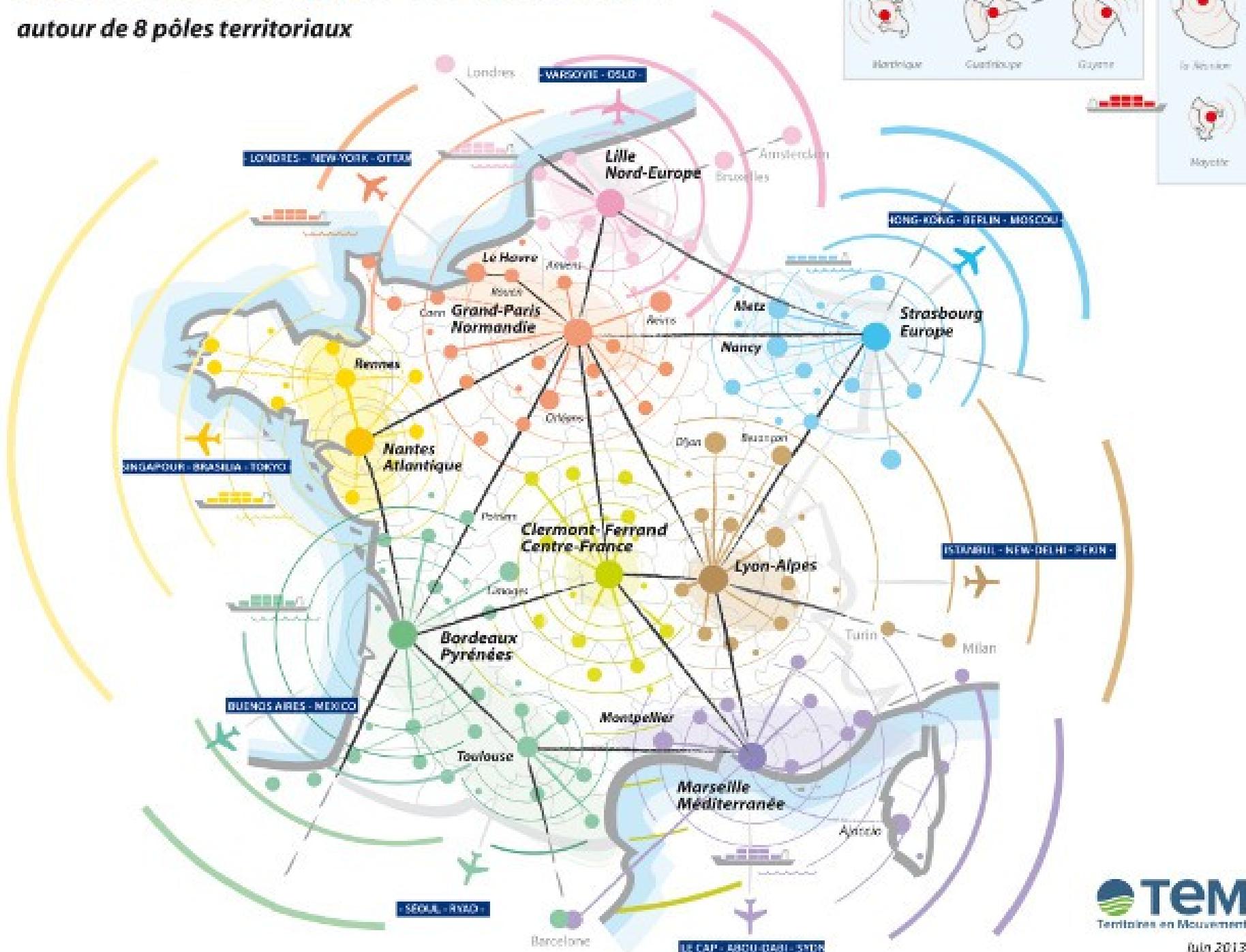
TOUT MASQUER

## => Métropole d'équilibre

Géographes et aménageurs constatent les déséquilibres du développement du territoire français dès le début des "trente glorieuses" : Paris et le désert français de Jean-François Gravier date de 1947. Un rapport des géographes Hautreux et Rochefort (1963) permet à la DATAR d'identifier huit villes (ou villes en réseaux), désignées, à partir de 1964, comme métropoles d'équilibre : Lille-Roubaix-Tourcoing, Nancy-Metz, Strasbourg, Lyon-Grenoble-Saint-Etienne, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes-Saint-Nazaire. Par la suite, quatre autres villes furent associées : Rennes, Clermont-Ferrand, Dijon, Nice. Ces métropoles bénéficièrent d'une politique volontariste destinée à équilibrer le poids de Paris, à impulser des processus de développement régional plus autonomes, harmonieux. Elles furent dotées d'équipements, d'investissements publics renforcés. Mais, dès les années 1970, le bilan semblait mitigé et plutôt décevant : la croissance hypertrophique de l'Île de France ne ralentissait guère et les métropoles d'équilibre gênaient plutôt le développement des villes moyennes de leur système urbain qui, en définitive, connaîtraient parfois une croissance plus rapide.

# Ouvrons la France par ses territoires !

autour de 8 pôles territoriaux



### **Acte I de la décentralisation : 1982-1984**

« Loi Defferre » du 28 janvier 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.

### **Acte II de la décentralisation : 2003-2004**

- Loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la République.
- Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

### **Acte III de la décentralisation : 2014-2015**

- Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam).
- Loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions.
- Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

## La loi MAPTAM de janvier 2014

Ce texte vise à clarifier les compétences des collectivités territoriales. La loi définit l'organisation des métropoles et leur accord un nouveau statut. Trois d'entre elles font l'objet de dispositions particulières. Le Grand Paris prend la forme d'une EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) . Aux compétences étendues en termes d'urbanisme et de logement. La métropole de Lyon aura le statut d'une collectivité locale réunissant les compétences d'un EPCI et d'un département. Quant à la métropole d'Aix-Marseille-Provence, elle naîtra de la fusion de 6 EPCI existants.

La deuxième partie de la loi évoque une forme d'EPCI à fiscalité propre (...) rendu obligatoire pour les EPCI dépassant 400.000 habts, transformation qui devrait concerner Toulouse, Lille, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Rennes, Rouen, Grenoble, Montpellier et Brest, auxquelles s'ajoute la métropole existante de Nice-Côte d'Azur.

A la métropole reviennent les compétences d'urbanisme, l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT), l'approbation du Plan Local d'urbanisme (PLU) ainsi que la valorisation du patrimoine naturel et la création de réserves foncières. Les transports, la voirie et les aires de stationnement sont également de son ressort.

## La loi MAPTAM de janvier 2014

« La métropole est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la cohésion et la compétitivité et de concourir à un développement durable et solidaire du territoire régional. »

Article L 5217-1, chapitre VII.

=> les 22 métropoles selon MAPTAM

# LA MÉTROPOLE À LA LOUPE

De la collecte des déchets à la distribution de l'eau en passant par les déplacements et l'habitat, la Métropole agit pour votre quotidien et pour un développement équilibré du territoire.

Découvrez en un coup d'œil les champs d'action de la Métropole depuis le 1er janvier 2015.

**HABITAT**  
Définition des besoins en logement (programme local de l'habitat), attribution des financements de l'Etat pour la production de logements sociaux...

**POLITIQUE DE LA VILLE**  
Promotion du développement social urbain, rénovation et valorisation des quartiers en réduisant les inégalités. Dynamisation des solidarités territoriales et de l'insertion, prévention de la délinquance.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
Création et gestion des zones d'activités économiques, pôles de compétitivité, soutien à l'innovation et à la création d'entreprises...

**VOIRIE**  
Création, aménagement et entretien des voies, des espaces et ouvrages dédiés à tous les modes de déplacement.

Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles



**Grenoble-Alpes Métropole**

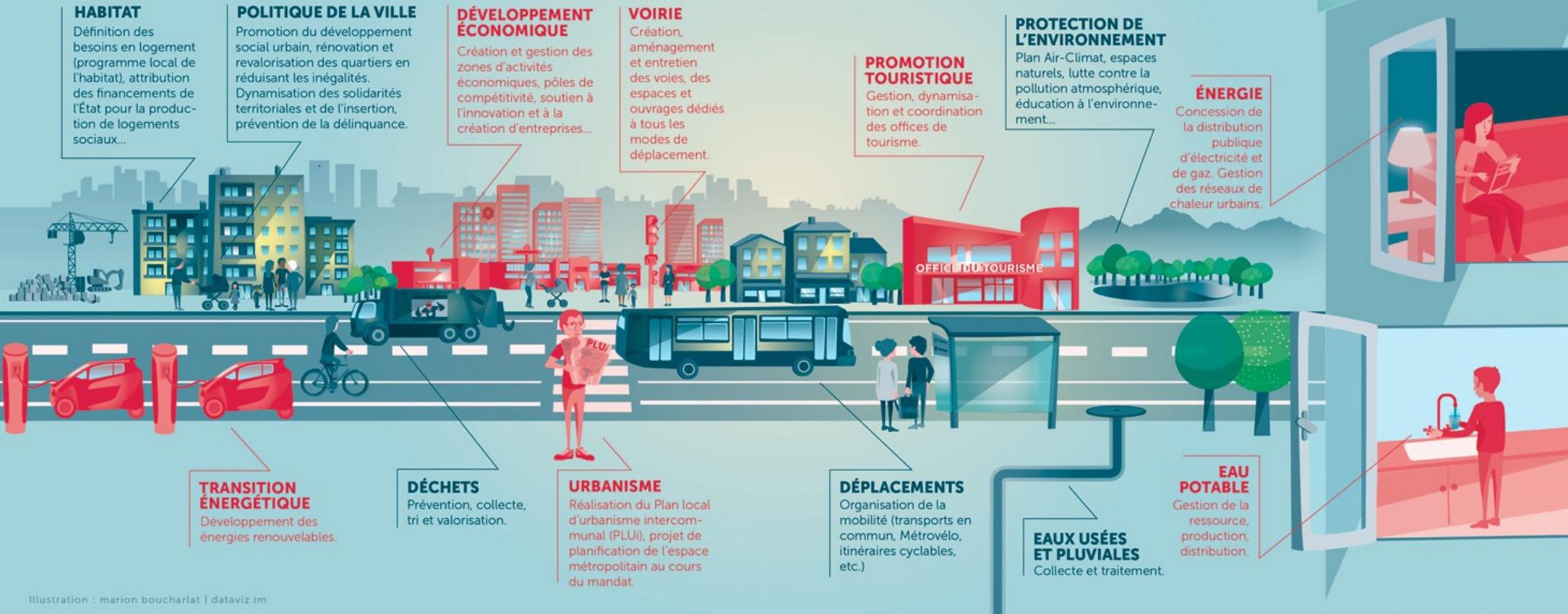
**49** communes

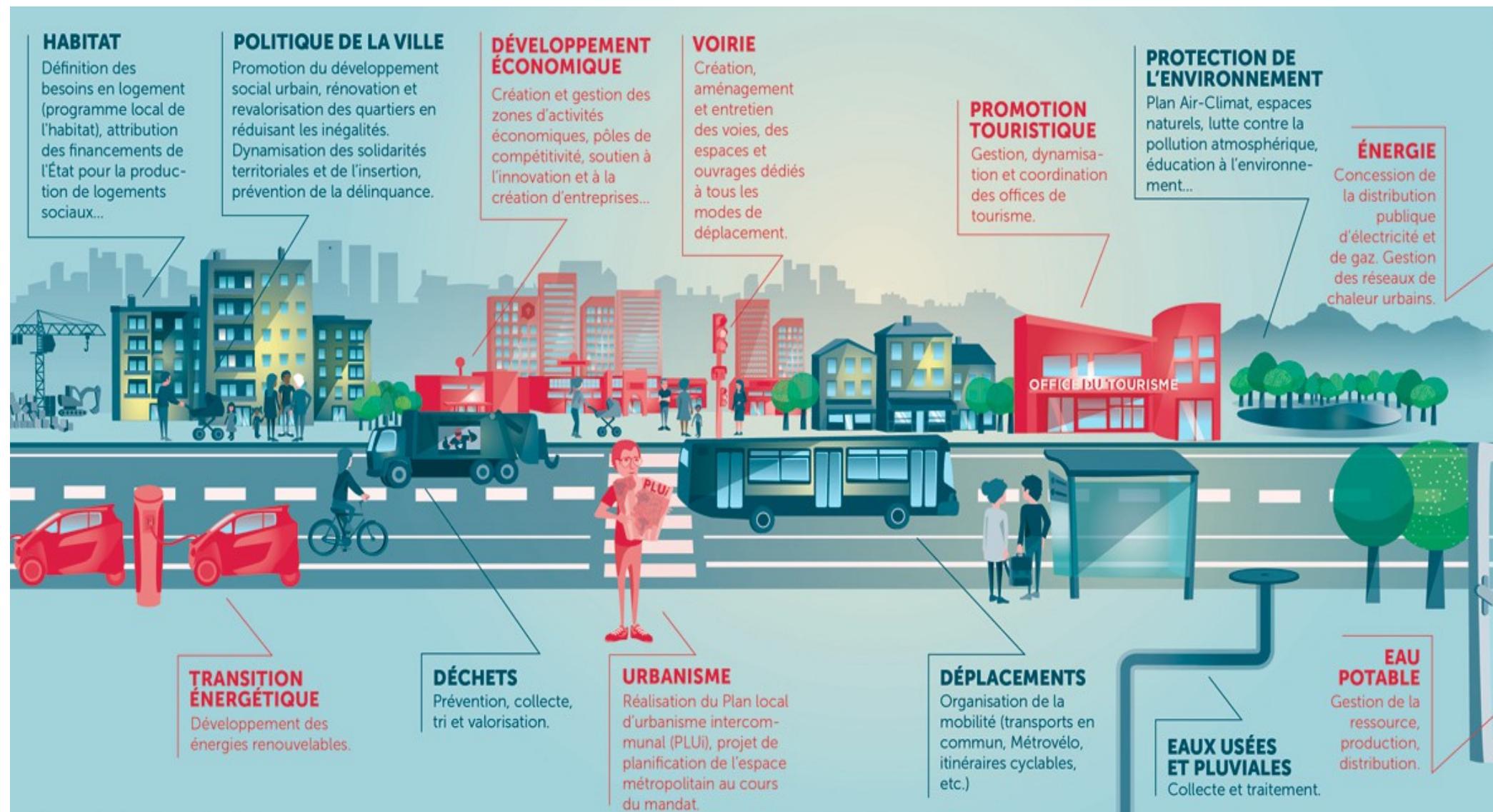
**440 000** habitants

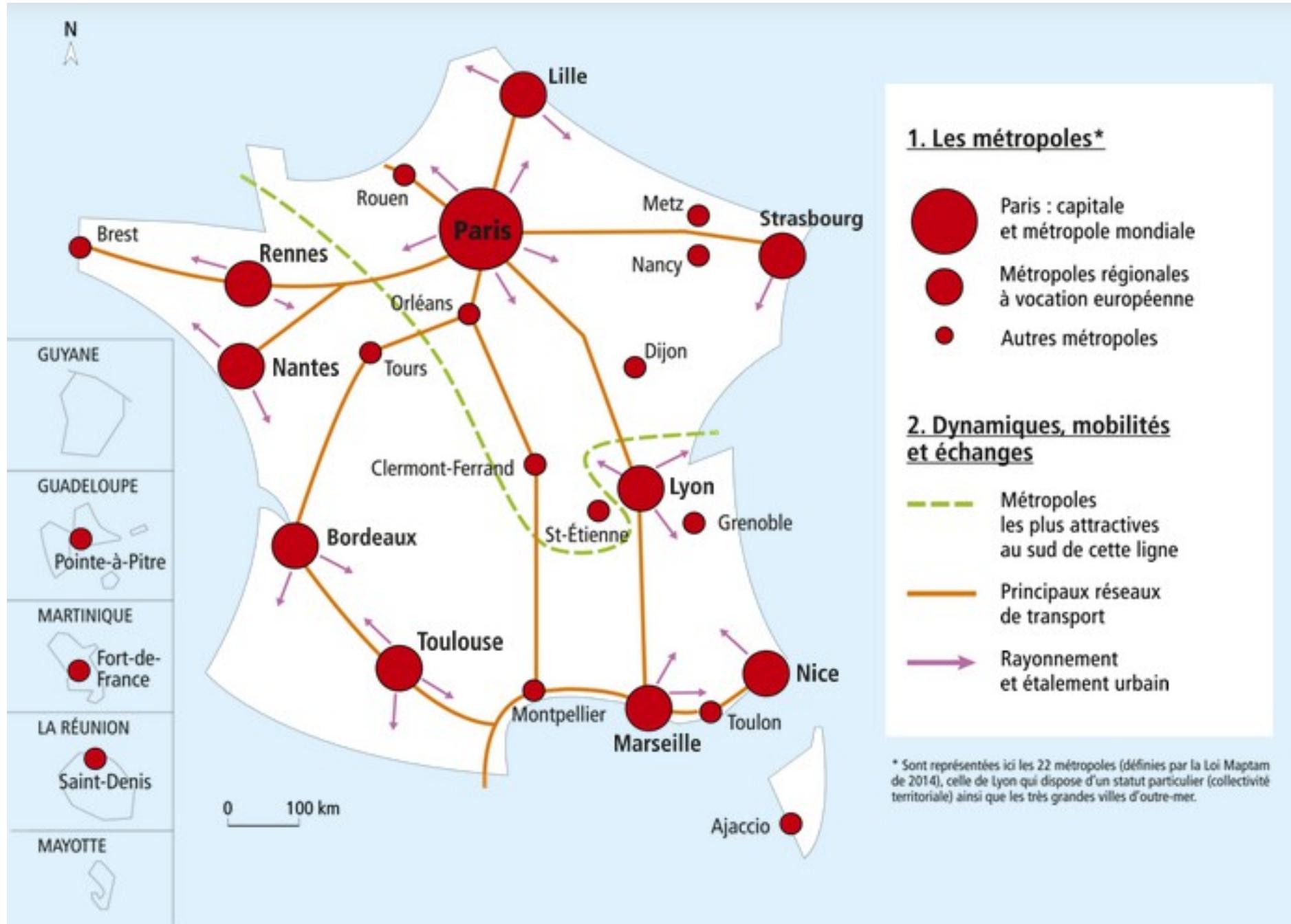
**550** kilomètres carrés



**14** métropoles



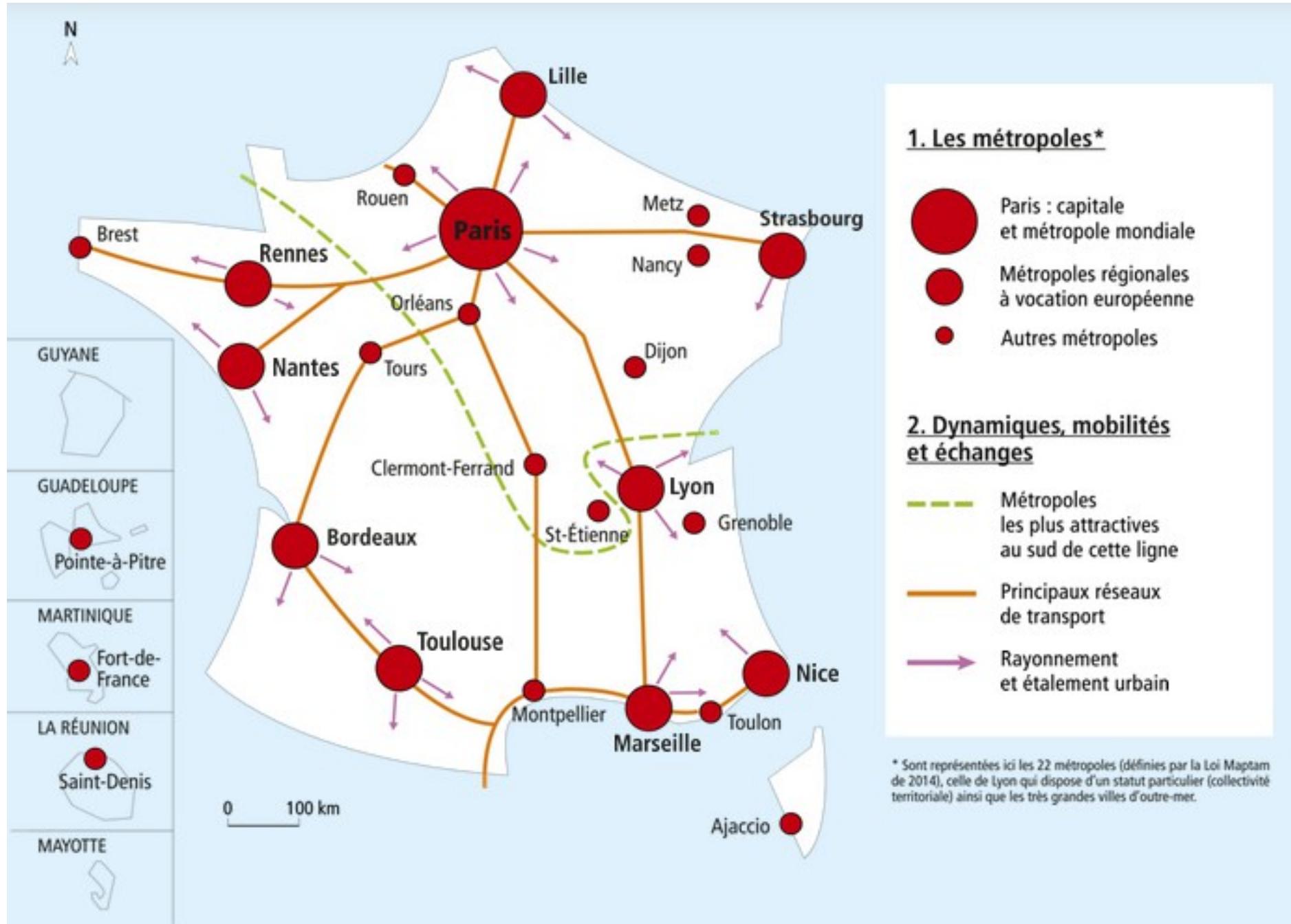


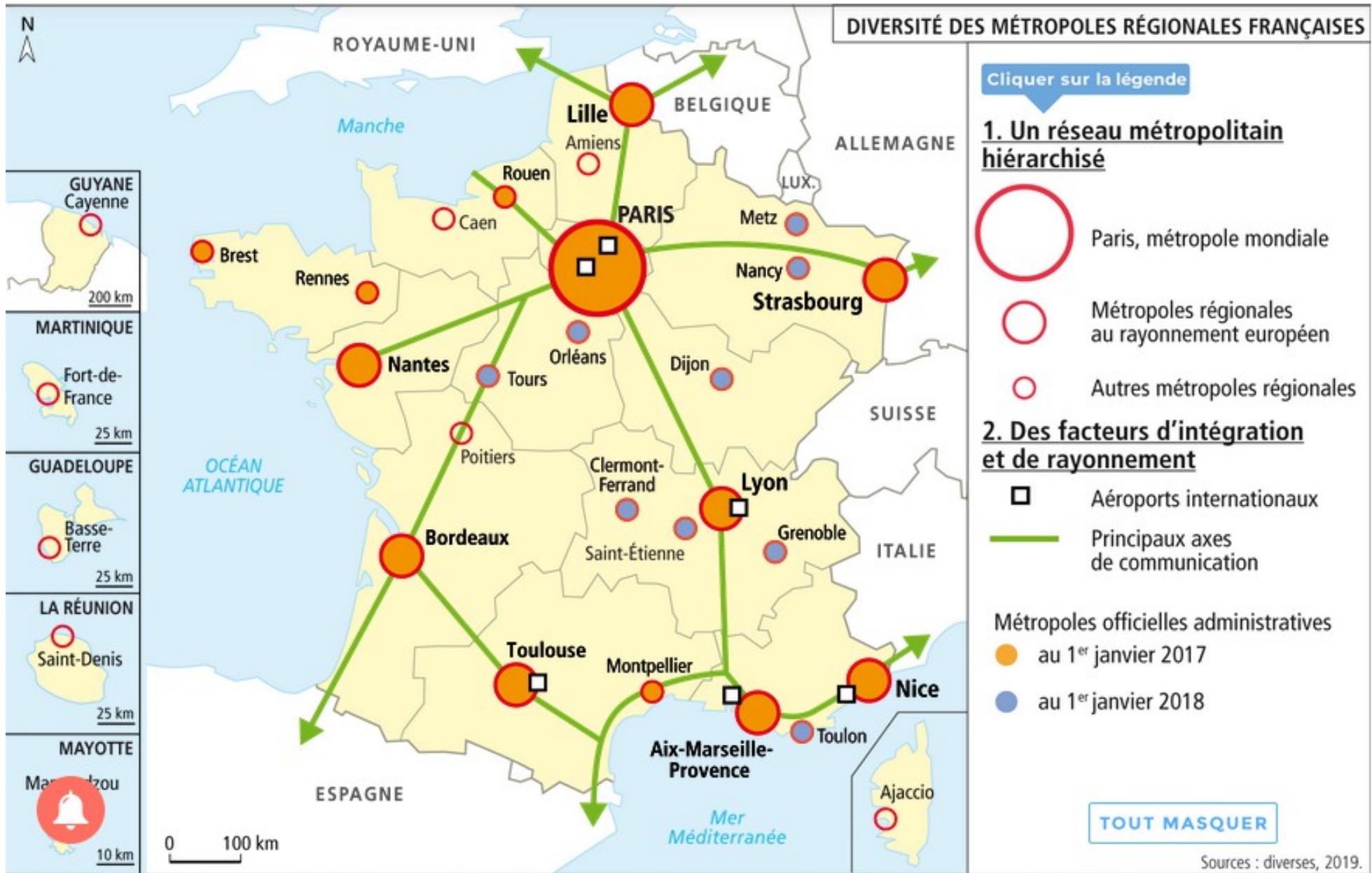


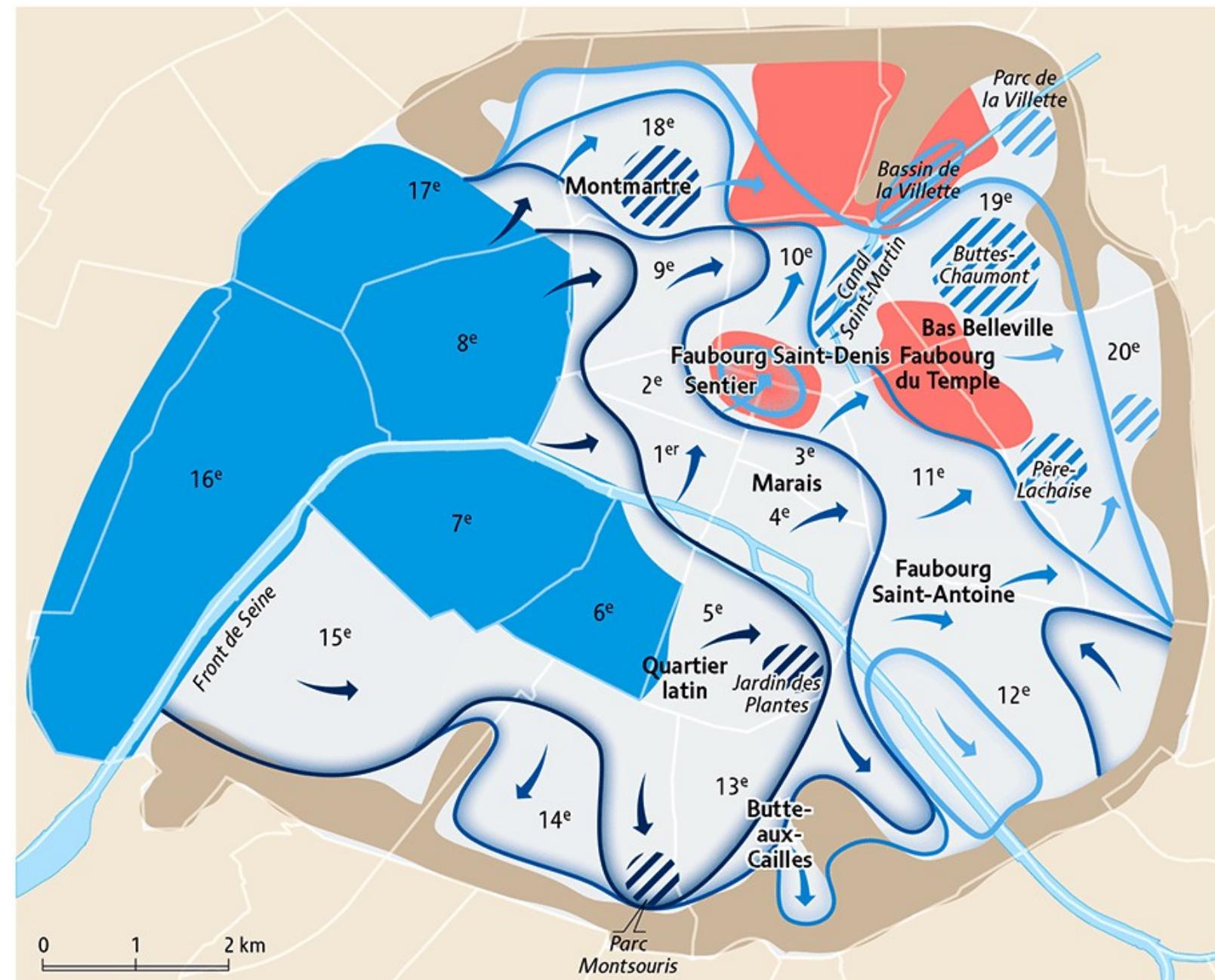
=> étalement

© cartogaby 06/23

## 3 – relations extérieures et recompositions internes







- Noyau historique des beaux quartiers
- Forte concentration actuelle de populations étrangères
- Couronne de logements sociaux \*

### GENTRIFICATION DE PARIS

Années	Front	Avant-poste
1970	18 <sup>e</sup>	17 <sup>e</sup>
1980	17 <sup>e</sup>	16 <sup>e</sup>
1990	16 <sup>e</sup>	15 <sup>e</sup>
2000	15 <sup>e</sup>	14 <sup>e</sup>

\* Dans un souci de lisibilité, les plus petites concentrations de logements sociaux dans Paris n'ont pas été représentées.

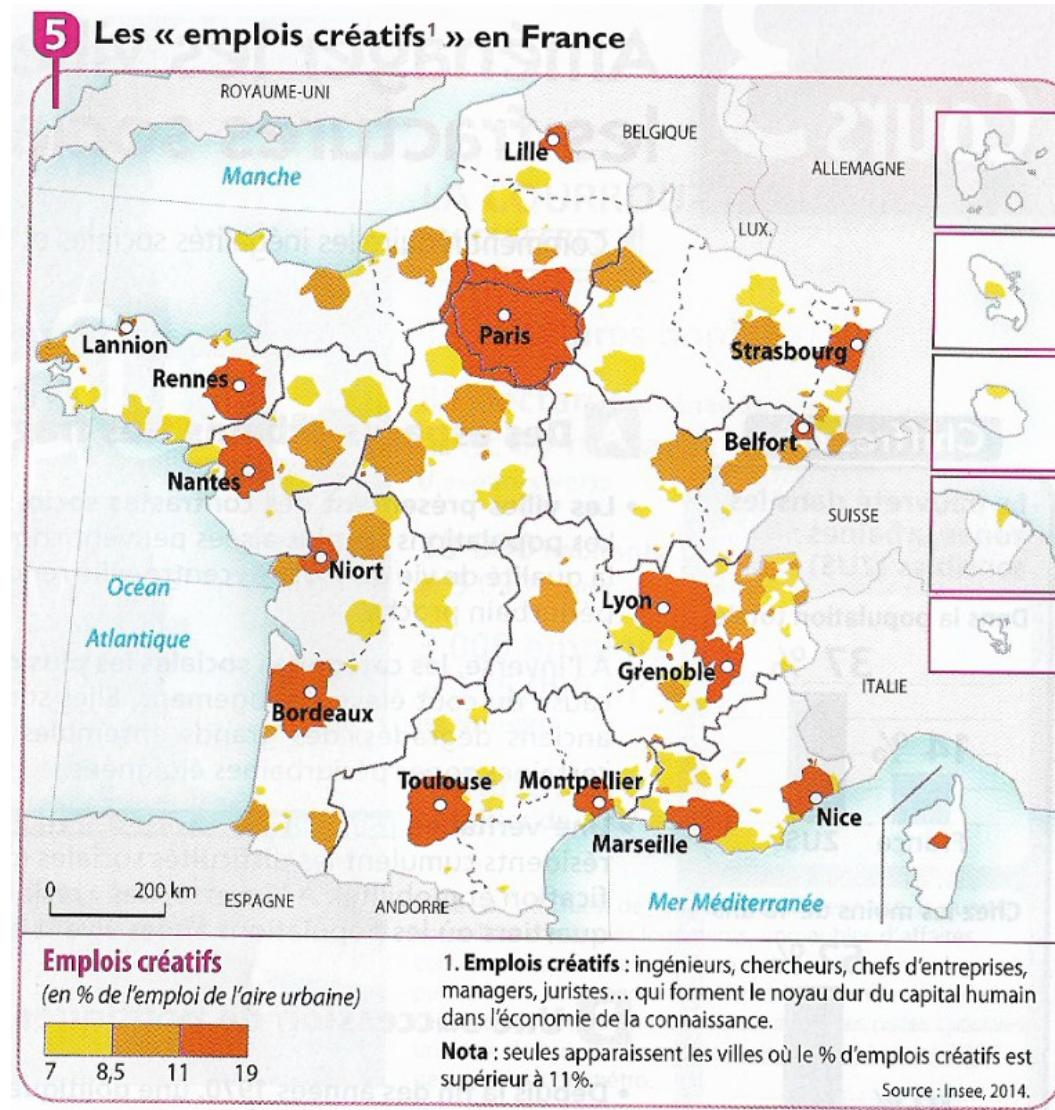
Sources : d'après l'*Atlas des Parisiens*, 1984 ; Insee, RGP 1982, 1990 et 1999 ; enquêtes de terrain, 2004-2007.

Carte réalisée par Anne Clerval.

## La métropolisation des grandes villes françaises

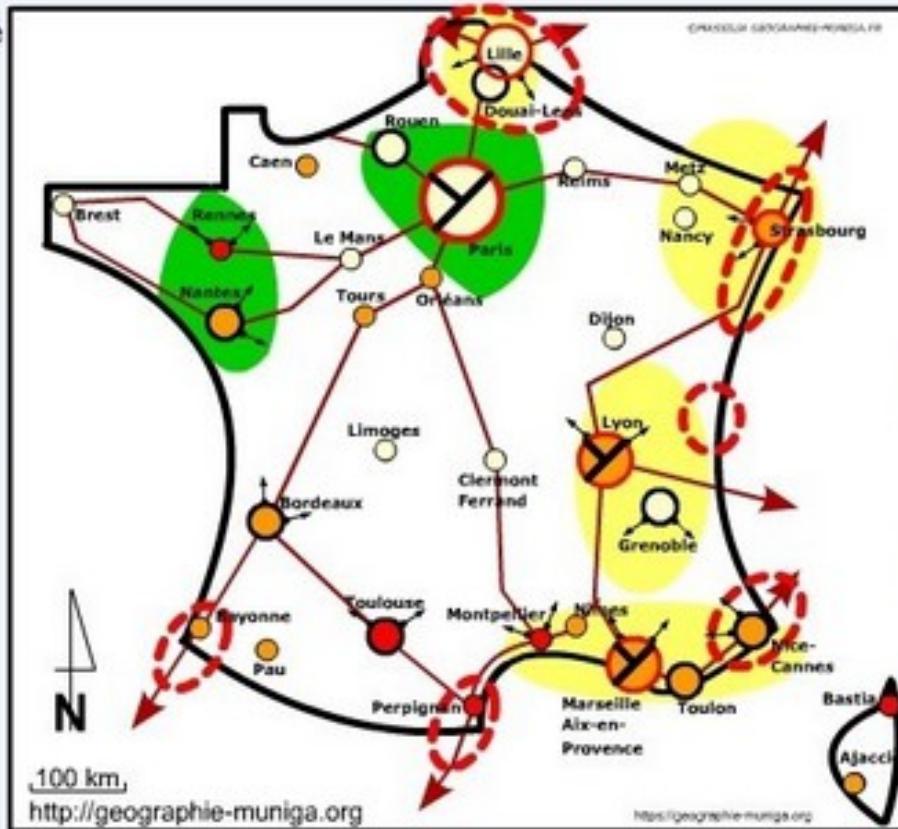
D'autres agglomérations françaises peuvent-elles rejoindre le cercle des puissantes agglomérations européennes et mondiales ? Deux aspects apparaissent comme primordiaux : une ville doit pouvoir compter sur une masse critique de fonctions supérieures relevant d'activités diversifiées, ces éléments doivent se connecter pour créer un effet réseau.

Avec l'arrivée du TGV, le quartier de la gare devient un pôle majeur pour l'expression de la métropolisation. Le concept de *waterfront* constitue une autre entrée stratégique : en requalifiant des quartiers industriels ou portuaires, il met de nouveaux quartiers en scène en utilisant le front d'eau sur les rives d'un fleuve ou un espace maritime. La création de parcs technologiques (ou technopôles) constitue une autre opportunité. La culture apparaît aussi comme un domaine où les villes peuvent s'affirmer sur la base d'un patrimoine spécifique.



## 1) Un réseau urbain hiérarchisé qui s'ouvre sur l'Europe

- Paris, ville mondiale + 10 millions d'habitants
- Métropoles de rang européen ayant de 1 à 1,5 millions d'hab.
- Métropole de rang européen - moins de 500000 hbts
- Métropoles régionales de 500000 à 1 million d'hbts
- Autres agglomérations importantes
- Réseau urbain transfrontalier en construction



## 2) De nouvelles dynamiques qui redessinent les territoires

- Métropoles renforçant ses fonctions métropolitaines
- Très forte croissance des villes
- Forte croissance des villes
- Faible croissance des villes
- Campagne périurbaine en extension
- Principaux axes de transports
- Mobilité pendulaire entre les villes, formation de "grappes de villes"
- Ville où la fragmentation sociale se renforce

=> logique de fragmentation  
=> réseau transfrontalier

## LA TYPOLOGIE DES MÉTROPOLES

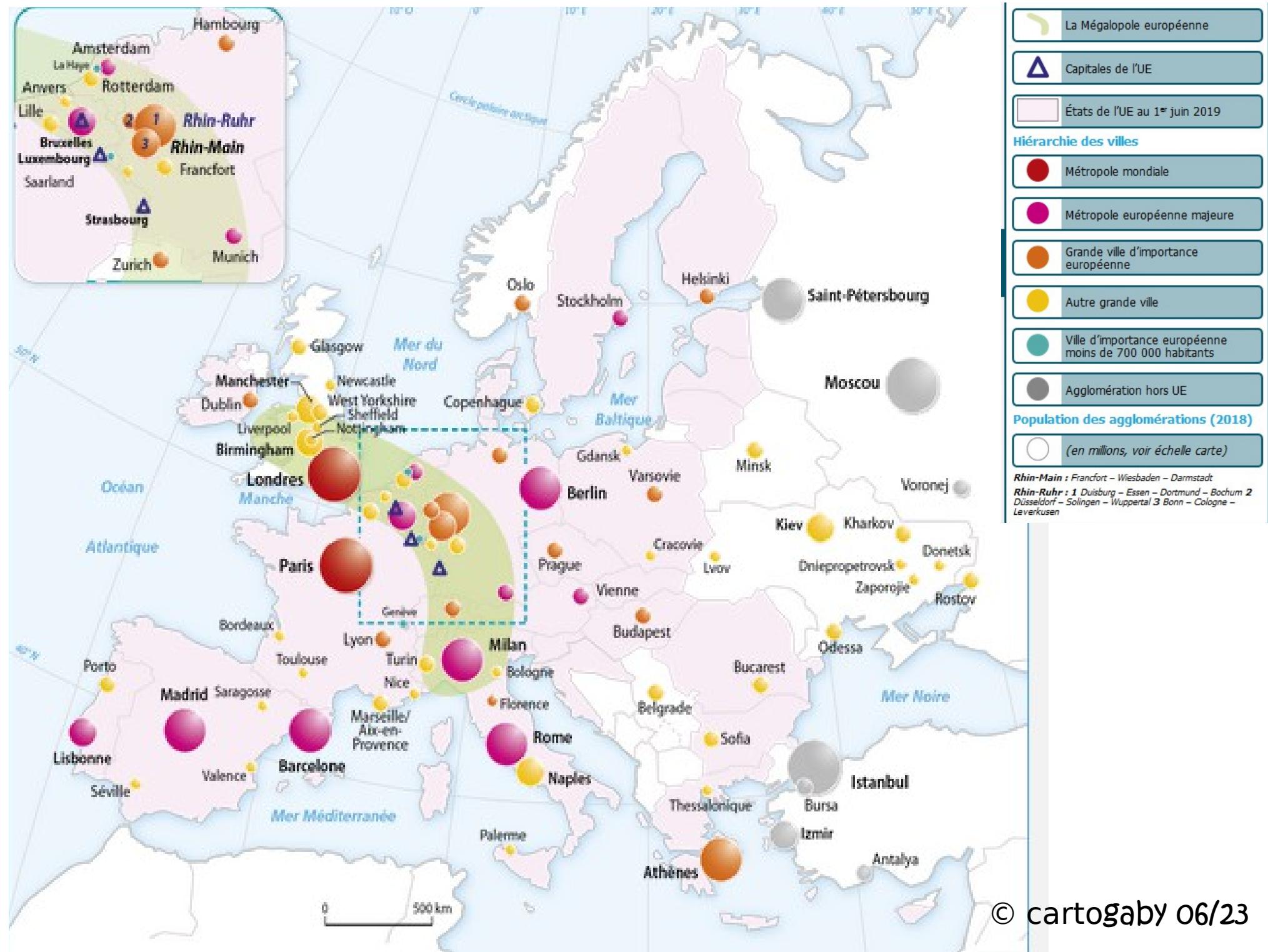


- Paris,  
métropole globale
- Métropoles européennes
- Métropoles nationales
- Métropoles régionales

- Aéroports internationaux
- Principaux axes de communication
- ◆ Quartiers d'affaires internationaux

D'après E. Libourel, *Géographie de la France*, A. Colin, 2017.

=> proximité Europe



## Une contestation du modèle métropolitain

La représentation en aires urbaines du territoire suggère ainsi la pertinence de l'intégration de la société française à l'économie-monde. La plupart des métropoles françaises s'inscrivent en effet dans une dynamique positive en contribuant désormais au deux tiers du PIB français.

On a intégré l'idée que 80 % de la population était urbaine depuis plusieurs décennies (...) S'il est évident que les modes de vie et de travail sont interconnectés avec la vie urbaine, la distance qui sépare certains territoires des aires urbaines les plus actives distingue encore plus fortement ces espaces entre eux. (...) Comme si tout le monde vivait dans des villes, mais de quelles villes parle-t-on ? Quoi de commun entre la réalité urbaine de Toulouse, La Rochelle ou Guéret ? (...) L'opposition entre ville et campagne, entre urbain, périurbain et rural ne dit plus rien des nouvelles dynamiques sociales. (...)

C. GUILLUY, *La France périphérique*, Paris, 2014, p 33-34

## Une contestation du modèle métropolitain

La polarisation de l'emploi et le double processus de gentrification et d'immigration qu'elle induit créent les conditions d'un renforcement des inégalités socio-culturelles au sein des métropoles françaises. (...) Le processus de concentration des emplois qualifiés, des cadres et des revenus dans les grandes villes, et inversement la fragilisation économique et sociale de la France périphérique contribuent à accentuer les inégalités entre les deux France. Si la paupérisation des zones rurales est souvent évoquée, on insiste moins sur la fragilisation sociale des villes petites et moyennes de la France périphérique. De nombreux centres-villes sont désormais « à vendre ». Cette désertification touche les petites villes de moins de 100.000 habitants comme Guéret, Tarbes, Agen, Villefranche-de-Rouergue, Moulins, Niort, Albi, Béziers, Vierzon ou Calais. A Nevers on estime que près de 20% des locaux commerciaux sont vides. Les causes sont multiples, mais on peut en pointer deux essentielles : la dépopulation et surtout la concurrence des zones commerciales. (...) cette fragilisation économique et sociale de nombreux territoires de la France périphérique se développe dans un contexte de raréfaction de l'argent public particulièrement difficile pour les collectivités. (...) Or sur de nombreux territoires, notamment les espaces ruraux et les petites villes, le secteur public concentre souvent la majorité des emplois.